

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
SAVOIE

COMMUNE DE
LE MONTCEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote
14	10	13

SEANCE DU 27 FEVRIER 2023

DATE DE LA CONVOCATION 22/02/2023 L'an Deux Mille vingt trois et le 27 février à 19 heures 30

DATE D'AFFICHAGE
22/02/2023

Le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence d'Antoine HUYNH, Maire.

Présents et représentés : Antoine Huynh, Clarence Appell, Joseph Bracco, Brigitte Simon, Peggy Viola, Frédéric Thomas, Patrick Bastien, Cyril Durand, Benjamin Bou Aziz, Carlos Coelho, Fabrice Mermin (représenté par Clarence Appell), Nathalie Jacquier (représentée par Frédéric Thomas), Sandra Fiorèse (représentée par Brigitte Simon).

Absent et excusé : Jean-Christophe Eichenlaub.

DELIBERATION N°3 : Affectation du résultat de fonctionnement 2022

Le compte administratif 2022 faisant apparaître un excédent de fonctionnement de 113 304.89 € auquel s'ajoute les résultats antérieurs de 146 481 € soit un total de 259 785.89 €, il est proposé d'affecter ce résultat comme suit sur le budget 2023 :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	
Résultat de fonctionnement	
<u>A Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	113 304.89 €
<u>B Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	146 481.00 €
C Résultat à affecter = A+B (hors restes à réaliser) (Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)	259 785.89 €
<u>D Solde d'exécution d'investissement</u>	383 857.75 €
<u>E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)</u>	-390 945.57 €
Besoin de financement F	=D+E -7 087.82 €
AFFECTATION = C	=G +H 259 785.89 €
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement G = au minimum, couverture du besoin de financement F	7 087.82 €
2) H Report en fonctionnement R 002 (2)	252 698.07 €
DEFICIT REPORTE D 002 (5)	0.00 €

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

- 7 087.82 € en recettes d'investissement (R 1068)
- 252 698.07 € en recettes de fonctionnement (R 002).

Fait à le MONTCEL, le 28 février 2023

Le Maire,
Antoine HUYNH

